

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Robustesse financière, maintien du pouvoir d'achat des prestations et nouvel indicateur climat, l'ERAFP publie son rapport annuel 2018

Paris, le 3 juillet 2019 – Fonds de pension public au service des fonctionnaires et investisseur institutionnel socialement responsable, l'Établissement de Retraite additionnelle de la Fonction publique (ERAFP) publie aujourd'hui son rapport annuel au sein duquel est détaillée la performance sociale, environnementale et financière de son activité en 2018.

L'année 2018 a une nouvelle fois démontré la robustesse du modèle de l'ERAFP et sa capacité d'adaptation dans un environnement financier volatil. Avec un taux de couverture économique de ses engagements de 116% pour cette année et un taux de rendement interne de ses investissements de 5% depuis sa création, l'ERAFP est conforté dans sa conviction que son choix d'être un investisseur socialement responsable est cohérent avec sa recherche de performance financière et sa volonté de maîtriser ses risques à long terme.

Les résultats de sa politique de placement ont permis à son conseil d'administration de décider d'augmenter la valeur du point du taux de l'inflation, soit 1,6%, au 1^{er} janvier 2019 et donc de maintenir le pouvoir d'achat des prestations servies à ses bénéficiaires. En 2018, l'ERAFP a investi à long terme dans l'économie plus de 2,1 milliards d'euros et a continué à accorder un poids croissant aux investissements en actions, en logement mais aussi en infrastructures et en capital investissement.

L'ERAFP, en tant qu'investisseur 100% ISR présente chaque année dans son rapport annuel son engagement en faveur des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. La présentation de son engagement climatique est approfondie cette année en publiant la température de son portefeuille par secteur et par classe d'actifs. Cet exercice confirme que l'ERAFP, dans un nombre significatif de cas, se positionne mieux que la moyenne.

L'intégralité de ce rapport est disponible sur le site Internet du RAFP, rubrique publications : <https://www.rafp.fr/rapport-annuel-2018-0>

L'ERAFP : 1er fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR

Avec plus de 32 milliards d'euros d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du Régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'Homme ; Progrès social ; Démocratie sociale ; Environnement ; Bonne gouvernance et transparence. L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,5 millions de bénéficiaires, 42000 employeurs et près de 2 milliards d'euros de cotisations collectées en 2018. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1er janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP ➔ www.rafp.fr

CONTACT PRESSE Alice Blais - T 01 58 50 96 36 E alice.blais@erafp.fr